

## *Et après la troisième Segpa ...*

☺ **L'objectif** : apprendre un métier et obtenir un CAP

☺ **Par quel moyen ?** en continuant l'école  
en apprentissage

☺ **Dans quel cadre ?** en LP (école)  
en EREA (école)  
en CFA (apprentissage)  
en MFR (alternance)

**CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle

**LP** : Lycée Professionnel

**EREA** : Établissement Régional  
d'Enseignement Adapté

**CFA** : Centre de Formation d'Apprentis

**MFR** : Maison Familiale et Rurale

**CDOEA** : Commission Départementale  
d'Orientation vers les Enseignements Adaptés

☺ **Quelles différences ?**

➔ entre le LP et l'EREA : à l'EREA, les élèves sont au maximum 8 par atelier et 16 par classe. Un internat éducatif peut être proposé durant la semaine.

➔ entre le CFA et la MFR : au CFA, le jeune est apprenti et perçoit un salaire. En MFR, les études sont payantes et le jeune n'est pas rémunéré.

☺ **Les secteurs de formation :**

Le bâtiment, l'industrie, les services et l'agriculture

☺ **Comment s'inscrire ?**

Des établissements reçoivent en priorité des élèves issus de 3<sup>ème</sup> Segpa.

Après les affectations, fin juin, l'inscription se fera par téléinscription pour les lycées

Si le choix d'un apprentissage est fait, il faudra trouver un employeur avant de s'inscrire au CFA (commencer les recherches dès le mois de mars).

☺ **Le calendrier (au collège Haxo)**

➔ du 12 au 23 février 2024, première semaine de RDV individuel pour un premier choix d'orientation

➔ du 13 au 24 mai 2023, seconde semaine de RDV individuel pour la décision d'orientation

➔ après le conseil de classe des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres, fiche navette à compléter

➔ en février et mars, portes ouvertes des établissements où il est conseillé de se rendre

**!! Attention**

➔ le choix de la formation doit prendre en compte la maturité, les qualités physiques, psychologiques et intellectuelles de votre enfant ainsi que son projet professionnel.

➔ le choix de l'établissement doit tenir compte de la distance à partir du domicile donc des solutions de transport. Si un internat est envisagé, s'assurer que votre enfant supportera l'éloignement familial.

➔ quelque soit le lieu de formation, la valeur du CAP est la même.